



La diplomatie parlementaire au service des Droits de l'homme et de la Démocratie

Les dirigeants étrangers s'expriment devant la représentation nationale

24 mars 1998 :

Tony Blair, premier ministre de Grande-Bretagne.



21 octobre 1998 :

Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal.



8 décembre 1998 :

Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU.

Au-delà des frontières de l'Union européenne, l'Assemblée nationale mène une action importante au service du rayonnement de la France dans le monde. Ce sont, bien sûr, les 171 groupes d'amitié, c'est la coopération interparlementaire, c'est enfin la participation active à toutes les grandes institutions internationales qui réclament la présence de députés. Les missions des parlementaires français à l'étranger et la participation de l'Assemblée au programme européen d'assistance TACIS, l'organisation d'un colloque sur la nouvelle politique africaine de la France le 25 novembre sont trois illustrations de la relance, au cours de l'année 1998, de la diplomatie parlementaire avec un objectif central : contribuer, partout dans le monde, aux progrès de la démocratie et à la défense des Droits de l'homme.

■ La visite de Kofi Annan au Palais-Bourbon : un moment fort d'une année de diplomatie parlementaire essentiellement tournée vers la protection des Droits de l'homme à travers le monde.



Représentants en mission

L'expérience acquise au fil de deux siècles de parlementarisme comme le rôle de la France sur la scène internationale exigent, chaque année, de l'Assemblée nationale qu'elle réponde aux invitations de nombreux pays étrangers qui souhaitent bénéficier de ses conseils ou simplement resserrer les liens avec notre pays. Les deux missions d'observation électorale effectuées en 98, l'une au Togo en juin, la seconde au Cambodge en juillet, ont permis, avec des conclusions contrastées, de constater l'aspiration

des populations à la mise en place d'institutions parlementaires démocratiques et les progrès qui restent à accomplir.

Des missions organisées dans le cadre des groupes d'amitié se sont également déroulées en Autriche, en Israël, en Lettonie, en Guinée et au Royaume-Uni. Dans l'autre sens, l'Assemblée a accueilli, pour des visites de travail, des délégations parlementaires en provenance notamment d'Allemagne, de Nouvelle-Zélande et de Roumanie.

1998 : 39 personnalités internationales reçues à l'Hôtel de Lassay

En 1998, 39 personnalités ont été reçues à la présidence de l'Assemblée parmi lesquelles le président de la commission européenne, Jacques Santer, le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le Président de la République d'Argentine, Carlos Menem, ou encore le dissident chinois Wei Jingsheng.

Aider les nouvelles démocraties : TACIS et au-delà

Dans le cadre du programme TACIS d'assistance technique de l'Union européenne en direction des États de la CEI (Russie, Ukraine, Arménie, Géorgie...), l'Assemblée nationale a été le premier parlement de l'Union à agir concrètement. En 1998, 6 missions ont été effectuées à Moscou par des fonctionnaires parlementaires pour faire partager leur expérience aux cadres permanents de la Douma d'État et du Conseil de la Fédération de Russie. Plus largement, la coopération interparlementaire a pour objet de développer les échanges d'information et les relations de travail entre l'Assemblée nationale et les Parlements des différents pays du monde. Elle permet aussi de répondre aux sollicitations émanant de nouvelles démocraties qui souhaitent bénéficier de l'expérience parlementaire de la France pour organiser leur propre Parlement et assurer son fonctionnement : il s'agit donc, par un appui technique répondant aux besoins des assemblées intéressées, de conforter l'institution parlementaire. En effet, la demande est multiple et sans cesse croissante. Si, à l'origine, l'Assemblée nationale était saisie de sollicitations ponctuelles, l'avènement de nouvelles démocraties dans la plupart des régions du monde, se traduisant notamment par l'élection d'assemblées pluralistes, a conduit à la fois au renforcement d'une coopération directe entre assemblées et à la multiplication du nombre des intervenants. Pour s'adapter aux besoins, la coopération prend différentes formes : visites de travail de députés étrangers, stages de fonctionnaires parlementaires étrangers, organisation de séminaires en France ou à l'étranger, pour un ou plusieurs Parlements, missions d'évaluation ou d'appui technique, sur place, auprès des assemblées parlementaires étrangères.



■ A l'étranger aussi, les députés français participent à la défense de la démocratie (ci-dessus, Mme Nicole Catala en mission d'observation des élections au Cambodge).

* Logo créé par Richard Texier pour le 50^e anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'homme.